Affiché le 15/07/2025

(à rappeler dans toute correspondance)

SAINT-JEAN D'HERMINE
Vendée

DOSSIER N° DP 085 223 25 00048
Demande du : 11/05/2025
Sur un terrain sis et cadastré : 93 Rue principale
223 233 AC 93

DESTINATAIRE
SCI C2R IMMO
Représentée par Madame CHEDEVILLE Coline
2 RUE DU BOURG – SAINTE-HERMINE
85210 SAINT-JEAN-D'HERMINE

Dossier suivi par : DELBOS Yann
OBJET : Retrait avant décision de la Déclaration Préalable.
REF. : Votre demande de retrait du 08/07/2025 adressée au service instructeur

Madame,

Par demande susvisée, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n° DP 085 223 25 00048 décrit dans le cadre ci-dessus, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré **SANS SUITE.**

Je conserve cependant pour mes archives un exemplaire de ce dossier
Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Décision transmise au représentant de l'Etat
le 15 JUIL. 2025

A SAINT-JEAN-D'HERMINE,
le 15 JUIL. 2025
Le Maire

Philippe BARRÉ
Maire de Saint-Jean-d'Hermine

Par délégation du Maire,
Johan GUILBOT
Maire délégué

MAIRIE de SAINT-JEAN-D'HERMINE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
85210 (VENDÉE)

Les informations contenues dans ce document font l'objet d'un traitement automatisé. Vous pouvez obtenir communication des informations nominatives vous concernant et, si nécessaire, les faire rectifier, en vous adressant au Service Foncier – Urbanisme.